



## **LOURDES 2024 - 116<sup>ème</sup> Pèlerinage diocésain**

**25 juillet au 31 juillet 2024**

« Allez dire aux prêtres, que l'on bâtit ici une chapelle ...  
***et que l'on y vienne en procession. »***

### **Jeudi 25**

Voyage & messe à Notre Dame du marais de Montluel

### **J 1 - Vendredi 26**

Messe d'ouverture - Basilique Ste Bernadette & Photo du pèlerinage

### **J 2 - Samedi 27**

Gouter en diocèse – Salle de la Forêt  
Chemin de Croix des Espèlagues en soirée

### **J 3 – Dimanche 28**

Messe internationale - Basilique St Pie X  
Procession eucharistique

### **J 4 - Lundi 29**

Onction des malades & Messe – Basilique Ste Bernadette  
Procession Mariale

### **J 5 - Mardi 30**

Messe concélébrée à la Grotte  
Célébration Envoi - Chapelle Notre Dame

Chapelet à la Grotte & Dépôt du Cierge du Pèlerinage aux Chapelles des Lumières

### **Mercredi 31**

Arrivée vers 7h30 – Messe – petit déjeuner

L'inscription est prise en compte à réception du bulletin d'inscription (1 par personne), accompagné de l'acompte de 100€. Pour les personnes venant ensemble, il est possible de grouper les paiements.

Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 5 juillet 2024.

Une réduction de 100€ par place, est appliquée pour les personnes effectuant l'aller – retour à Lourdes par leurs propres moyens.

## **Pastorale des Familles**

Diocèse de Belley-Ars  
27, rue Docteur Nodet  
01000 Bourg en Bresse  
06 63 83 92 08

[pastoraledesfamilles01@gmail.com](mailto:pastoraledesfamilles01@gmail.com)

Bourg en Bresse, 4 mars 2024



Madame, Monsieur,

Cette année la Pastorale des Familles et l'Hospitalité diocésaine proposent de vivre le pèlerinage à Lourdes dans une dynamique de vie collective et fraternelle au sein du groupe « Familles ».

Le projet consiste en une proposition pastorale et démarche spirituelle adaptée à chacun (grand-parent, parent, enfant, jeune) tout en favorisant des moments de qualité en famille et l'engagement de chacun. Vous serez associés à l'organisation et l'entraide au service de la vie collective du groupe.

Pour les hospitaliers, les horaires de service seront définis avec l'Hospitalité tout en préservant des moments privilégiés avec vos proches et la rencontre de l'autre.

Veuillez trouver ci-joint, le dossier d'inscription pour le pèlerinage 2024 à LOURDES des **Pèlerins Famille**. Nous restons à votre disposition, vous en souhaitant bonne réception, cordiales salutations.

Jeanne DUCAROY  
Pastorale des Familles

Pierre & Sylvie GUEUGNEAU  
Hospitalité diocésaine

# LOURDES 2024 - BULLETIN D'INSCRIPTION **FAMILLE - PARENT** - à retourner avant le 17 mai 2024

## Prix

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage pour les 5 nuitées.

	Chambre double ou triple	Chambre simple
Foyer HOSPITALET ou AVE MARIA	480 € 00	530€00
Don	€ 00	
Souhaitez-vous un reçu fiscal pour la valeur du don ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
TOTAL A PAYER (somme des valeurs entourées)	€ 00	
Départ de	Bourg en Bresse (6h00)	Montluel (8h15)

## Je partage ma chambre double avec

.....

## Transport – Hébergement - Restauration

Transport en bus Car Grand Tourisme  
Hébergement en chambre double ou triple dans un foyer des sanctuaires de Lourdes & Restauration dans les selfs



## Protection des données personnelles

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

**COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.**  
J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement de l'Association Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal.

OUI  NON

### Droit à l'image

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Belley Ars exclusivement.

OUI  NON

### Données médicales confidentielles

Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc ...

.....

### Personne à prévenir en cas d'urgence

(A compléter obligatoirement)

Nom d'usage .....

Prénom .....

Tél fixe : ...../...../...../...../.....

Tél mobile : ...../...../...../...../.....

Courriel .....@.....

### Documents à adresser

- Bulletin d'inscription complété
- Chèque à l'ordre de : **PELERINAGE BELLEY – ARS**  
**Solde le 5 juillet 2024**  
à verser en une ou plusieurs fois  
Espèces, Virements, ANCV acceptés

## Accord & Signature

Je soussigné (nom, prénom)

Nom (d'usage) .....

Prénom .....

Adresse.....

Code Postal .....Ville.....

Téléphone ...../...../...../...../.....

Courriel .....@.....

Date de naissance ..... .....

certifie avoir pris connaissance :

- du programme 2024,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) Pèlerinages consultables au bureau du SDP.

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

OUI  NON

**Je fais une copie de ce bulletin, qui fait office de contrat, que je conserve.**

**Je demande mon inscription en versant 100 € 00.**

Le .....

Fait à .....

**Signature (bon pour accord)**

Un voyage organisé par  
**SDP - VP Belley – Ars**

**31 rue Dr Nodet, 01000 BOURG EN BRESSE**

N° Atout France: IM001110001

## **INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER**

### **1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours**

La combinaison de services de voyages proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France – CS50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 voir <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031632248/>

### **2 Prix CGP et conditions économiques**

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

#### **Ce que le prix comprend :**

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie.
- L'hébergement selon les modalités définies.
- La restauration selon le programme.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et animations.

#### **Ce que le prix ne comprend pas :**

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

### **3 Assurance**

Les Pèlerinages et voyages pastoraux relèvent du champ du code du tourisme. Ils sont organisés par l'AD BA et assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris cedex

05) sous le N° de contrat 0020820017000287. Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

### **4 Conditions d'annulation**

#### **Annulation par le pèlerin :**

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

#### **Barème d'annulation sur le prix total**

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

### **5 Non-Conformité & contact**

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg – 06 33 09 14 24 ou [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr).

Le non-siglement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total

du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg, par lettre accusé-réception et/ou par mail à [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr) accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

### **6 Règles de Protection de Données Personnelles**

Les **FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES** sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou voyages pastoraux relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La **DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES** est validé annuellement.

Les **DESTINATAIRES DES DONNEES** sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires: transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information n'est transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : **Econome, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourg-en-Bresse Cedex** ou un mail à [econome@belley-ars.fr](mailto:econome@belley-ars.fr).

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarche téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

# LOURDES 2024 - BULLETIN D'INSCRIPTION -FAMILLE - ENFANT VOYAGEANT AVEC OU SANS DETENTEUR DE L'AUTORITE PARENTALE

## Prix - MINEUR

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage pour les 5 nuitées.

Foyer HOSPITALET ou AVE MARIA	Chambre double	
Enfant de 3 à 17 ans inclus	350 € 00	
Don	€ 00	
Souhaitez-vous un reçu fiscal pour la valeur du don ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
TOTAL A PAYER (somme des valeurs entourées)	€ 00	
Départ de	Bourg en Bresse (6h00)	Montluel (8h15)

## Je partage ma chambre double avec

## Transport – Hébergement - Restauration

Transport en bus Car Grand Tourisme  
Hébergement en chambre double ou triple dans un foyer des sanctuaires de Lourdes & Restauration dans les selfs

## Pour les mineurs voyageant sans détenteur de l'autorité parentale : Inscription définitive à réception

## Fiche sanitaire de liaison Cerfa 10008\*02

### Documents à adresser

#### Solde pour le 5 juillet 2024 au plus tard

- Bulletin d'inscription complété
- Chèque à l'ordre de : PELERINAGES BELLEY – ARS  
Espèces, Virements, ANCV acceptés

## à retourner avant le 17 mai 2024

## Protection des données personnelles

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

**COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.**  
J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement, de l'Association Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal.

OUI  NON

## Droit à l'image

J'accepte que mon enfant soit pris en photos ou qu'il apparaisse sur des vidéos et leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Belley Ars exclusivement.

OUI  NON

## Données médicales confidentielles

Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc ...

## Personne à prévenir en cas d'urgence

(A compléter obligatoirement)

Nom d'usage .....

Prénom .....

Tél fixe : ...../...../...../...../.....

Tél mobile : ...../...../...../...../.....

Courriel .....@.....

Un voyage organisé par SDP Belley - Ars  
31 rue Dr Nodet - 01000 BOURG EN BRESSE  
[pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr)



## Accord & Signature

Je soussigné (nom, prénom)

.....

Détenteur de l'autorité parentale de

NOM (ENFANT) .....

PRENOM : .....

Né(e) le : .....

Adresse .....

Code Postal .....Ville.....

accepte qu'il/elle participe au 116<sup>ème</sup> Pèlerinage diocésain de Belley - Ars à Lourdes du 25 juillet au 31 juillet 2024

Je certifie avoir pris connaissance :

- du programme, ,
- du bulletin d'inscription répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) de Pèlerinages consultables au bureau du SDP.

J'autorise le transport de mon enfant par les moyens prévus.

J'autorise les responsables à faire pratiquer toutes interventions chirurgicales, en cas d'urgence (y compris l'autorisation d'opérer et d'anesthésier).

Je m'engage, le cas échéant, à rembourser à l'organisateur l'intégralité des frais médicaux engagés.

- En cas de vol (argent ou affaires personnelles), l'organisateur décline toute responsabilité et aucune indemnité n'est prévue.
- En cas de dégradation de matériel, le montant des réparations est facturé.

**Je fais une copie de ce bulletin, qui fait office de contrat, que je conserve.** Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 5 juillet 2024. **Je demande son inscription en versant 100 €. Je confie mon enfant à la responsabilité de :** .....

**Je déclare être compétent(e) pour signer ces autorisations. J'ai lu et compris toutes les explications.**

OUI  NON

Fait le.....

à .....

Signature des parents :

# INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

## 1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyages proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France – CS50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 voir <https://www.legifrance.gouv.fr/orf/id/JORFTEXT000031632248/>

## 2 Prix

### CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

#### Ce que le prix comprend :

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie.
- L'hébergement selon les modalités définies.
- La restauration selon le programme.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et animations.

#### Ce que le prix ne comprend pas :

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

## 3 Assurance

Les Pèlerinages et voyages pastoraux relèvent du champ du code du tourisme. Ils sont organisés par l'AD BA et assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris

cedex 05) sous le N° de contrat 0020820017000287. Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

## 4 Conditions d'annulation

### Annulation par le pèlerin :

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

#### Barème d'annulation sur le prix total

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

## 5 Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg – 06 33 09 14 24 ou [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr).

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : 31 rue Dr Nodet, 01000

Bourg, par lettre accusé-réception et/ou par mail à [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr) accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

## 6 Règles de Protection de Données Personnelles

Les **FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES** sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou voyages pastoraux relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La **DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES** est validé annuellement.

Les **DESTINATAIRES DES DONNEES** sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information n'est transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : **Econome, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourg-en-Bresse Cedex** ou un mail à [econome@belley-ars.fr](mailto:econome@belley-ars.fr).

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarche téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M  F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

## 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

## 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES  oui  non  
MEDICAMENTEUSES  oui  non  
AUTRES (animaux, plantes, pollen) :  oui  non  
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser  oui  non

## 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

## 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :